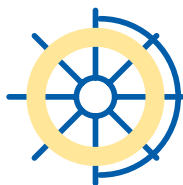


# CAP SUR L'ADHÉSION !

Faites un pas de plus dans votre engagement :  
adhérez à Médecins du Monde !



Demandez votre  
Carnet de Voyage Associatif



# CAP SUR L'ADHÉSION

Vous participez de tout cœur à l'activité de notre association ? Vous partagez nos valeurs et vous croyez en nos principes d'action ? Portez plus haut votre engagement avec l'adhésion ! Être adhérent-e, c'est s'investir dans la vie démocratique de Médecins du Monde pour :

- Voter les décisions importantes.
- Élire les administrateur-ice-s lors des assemblées générales.
- Élire les membres des collèges lors des assemblées régionales.
- Être éligible aux mandats de cadres associatifs (responsable de mission, membre du conseil d'administration...)

Être adhérent-e, c'est aussi accepter de nouvelles responsabilités, en s'engageant à respecter notre déontologie : ne pas porter atteinte à l'image ou au bon fonctionnement de l'association et se préserver d'éventuels conflits d'intérêt. Nous comptons sur vous !

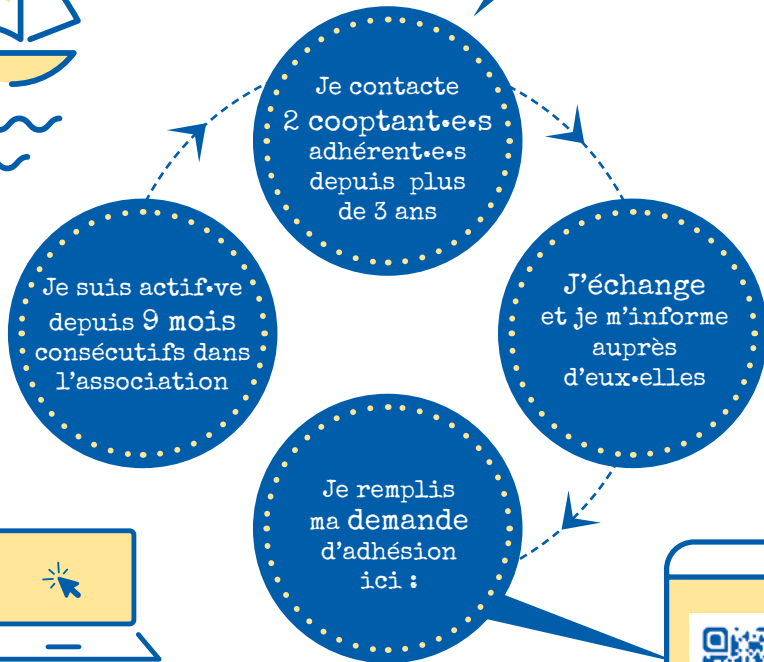


## QUI CONTACTER ?

Le Pôle Vie Associative vous guide dans votre démarche. Son rôle est de vous accompagner et vous conseiller à chacune des étapes de votre engagement. Il vous informera sur l'adhésion, la gouvernance et l'organisation de Médecins du Monde, ainsi que ses temps-clés.

# COMMENT ADHÉRER ?

Un-e cooptant-e est adhérent-e depuis au moins 3 ans et doit être à jour de ses cotisations. Son rôle : promouvoir l'adhésion auprès des acteurs-rices de la communauté. Il-Elle peut donner jusqu'à 10 avis par an sur des candidatures à l'adhésion.



## L'adhésion en ligne

Vous avez déjà échangé avec d'autres adhérent·e·s et connaissez parfaitement le fonctionnement de l'association ? Transmettez votre demande directement en ligne et désignez vos deux cooptant·e·s. Si elle est acceptée, vous pourrez régler votre cotisation en ligne et télécharger votre carte d'adhérent·e et votre reçu fiscal.



<https://adherent.medecinsdumonde.org/connexion/>

# VOS QUESTIONS SUR L'ADHÉSION

Qui peut adhérer ?

Tous les acteur-ric-e-s des programmes du monde entier, médicaux et non médicaux. 😊

Est-elle obligatoire ?

Non, elle n'est ni obligatoire, ni réservée aux bénévoles. 😊

Puis-je interrompre mon adhésion ?

Oui, elle est valable tant que vous êtes à jour de votre cotisation et vous avez la liberté de démissionner à tout moment. 😊

À quoi sert ma cotisation ?  
Quelle est la différence avec un don ?

Votre cotisation contribue au fonctionnement quotidien de l'association alors que les dons financent nos différents programmes en France et dans le monde. Le montant de la cotisation est de 35€, qui vous font bénéficier d'une réduction fiscale de 66% sous conditions. 😊

Qui valide ma demande d'adhésion ?

C'est le conseil d'administration qui valide et radie chaque mois les nouvelles demandes. 😊

Mon adhésion vaut-elle comme certificat de travail ?

Non, l'adhésion n'est ni une attestation de travail, ni de bénévolat. 😊



Pôle Vie Associative  
84 avenue du président Wilson  
93810 Saint Denis

01 44 92 14 51  
contact.adherent@medecinsdumonde.net